

Inscription à l'examen professionnel supérieur de Responsable de communication 2025	
<b>Examen écrit :</b>	Mardi 26 et mercredi 27 août 2025
<b>Examen oral :</b>	Vendredi 10 octobre 2025
<b>Date limite d'inscription :</b>	Vendredi 31 janvier 2025
<p><b>Envoyer le formulaire avant la date limite d'inscription à :</b> pruefung@ks-cs.ch Le/la soussigné(e) s'inscrit à l'examen professionnel supérieur de Responsable de la communication et déclare</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• qu'il/elle connaît et accepte le règlement d'examen (édition 2022) et ses directives, ainsi que le règlement des taxes et le guide du travail de diplôme;</li> <li>• que les informations ci-dessous sont complètes et véridiques ; et prend également acte du fait qu'en cas de réception tardive de la inscription/dossier incomplet le droit à l'admission est supprimé.</li> </ul>	
Nom de famille	Prénom(s)
Date de naissance	N° AVS
Lieu d'origine (localité + canton / étranger : pays uniquement)	Langue d'examen Langue maternelle
Rue et n°	NPA/localité
Téléphone mobile	Téléphone professionnel Courrier électronique / e-mail
<b>Employeur actuel</b>	
Rue et n° / Boîte postale	NPA/localité
Fonction	
<b>Veillez communiquer immédiatement par écrit tout changement de domicile ou d'employeur.</b>	

## Formation

## Année de fin d'études

<input type="checkbox"/> Profession apprise avec certificat fédéral de capacité l'apprentissage professionnel : Durée de l'apprentissage	
<input type="checkbox"/> Brevet fédéral de planificateur en communication	
<input type="checkbox"/> Brevet fédéral de spécialiste en RP ou brevet fédéral de spécialiste en vente, DM, marketing	
<input type="checkbox"/> Diplôme d'une école supérieure ou d'un établissement d'enseignement supérieur	
<input type="checkbox"/> Autres	

## Écoles et cours suivis

Indication complète des écoles et des cours suivis, dans la mesure où cela est important pour l'admission. Veuillez joindre les certificats correspondants en format PDF.

de	jusqu'à	Écoles, cours, etc.	Diplôme de

## Conditions d'admission

Sont admis à l'examen les candidats qui

a) possèdent un brevet fédéral de Spécialiste en communication ou de Spécialiste en relations publiques (ou un titre antérieur équivalent) et qui depuis l'obtention de ce diplôme peuvent justifier d'au moins 2 ans de pratique en tant que responsable de la publicité ou de responsable / conseiller en communication, avec une fonction de conduite. L'exigence minimale est la gestion de projet

ou

b) possèdent un brevet fédéral de Spécialiste en marketing ou le diplôme d'une haute école, d'une haute école spécialisée ou un diplôme reconnu au niveau fédéral (examen professionnel supérieur, école supérieure) dans le domaine du commerce et qui peut justifier d'au moins 3 ans de pratique dans la communication d'entreprise ou marketing / commerciale, dont au moins 2 ans de pratique en tant que responsable de la publicité ou de responsable / conseiller en communication, avec une fonction de conduite. L'exigence minimale est la gestion de projet

ou

c) possèdent un diplôme du secondaire II ou une qualification équivalente et qui peuvent justifier d'au moins 5 ans de pratique dans la communication d'entreprise ou marketing / commerciale, dont au moins 2 ans de pratique en tant que responsable de la publicité ou de responsable / conseiller en communication, avec une fonction de conduite. L'exigence minimale est la gestion de projet.

Les candidats sont admis sous réserve du paiement de la taxe d'examen, dans les délais impartis, selon le p. 3.41 et de la remise du travail de diplôme complet dans les délais.

Les décisions concernant l'admission à l'examen sont communiquées par écrit aux candidats au moins trois mois avant le début de l'examen. Les décisions négatives indiquent les motifs et les voies de droit.

**Poste/activité actuel(le)**

**Confirmation du domaine d'activité par l'employeur (si non attesté par un certificat) :**

Employeur actuel
<b>A signer par l'employeur (si non attesté par un certificat) :</b>
Nous confirmons que Mme/M.
dans notre entreprise depuis (jour/mois/année)
comme (fonction)
travaille et n'est pas licencié(e). Son domaine de travail comprend les activités suivantes :
Emploi :
Lieu et date :
Nom et signature :

**Pratique professionnelle**

Preuve complète de l'activité pratique dans les domaines du marketing, de la communication et des relations publiques après la fin de la formation. Des copies des certificats/attestations de travail, etc. doivent être jointes pour tous les postes pertinents pour l'admission. Les indépendants doivent prouver leurs activités pratiques par un extrait du registre du commerce ou trois attestations de mandants.

de	jusqu'à	Société	Fonction

**Preuve d'une activité professionnelle qualifiée :**

Preuve d'une activité qualifiée dans des domaines pertinents pour l'admission à l'examen, si cela n'apparaît pas clairement dans la rubrique "Pratique professionnelle".


**Activité future**

A remplir si vous ne travaillez plus pour votre employeur actuel ou dans une autre fonction au moment de l'examen :


### Saisie du sujet du travail de diplôme

Le travail de diplôme fait partie intégrante de la note orale. Le travail de diplôme peut porter exclusivement sur les RP ou exclusivement sur le marketing/la communication ou sur les deux domaines. Une analyse de la situation doit d'abord être réalisée. Sur cette base, il s'agit ensuite de développer une stratégie globale à partir de laquelle les concepts des différents instruments nécessaires peuvent être définis. Pour cela, vous êtes libre de choisir votre thème personnel. Les seules conditions à respecter sont les suivantes : Le thème ne doit pas provenir de votre propre entreprise ou d'un client de l'agence. Seuls sont autorisés les projets pour lesquels la planification de la communication n'a pas encore été effectuée avant la remise du travail de diplôme. Les produits/services doivent être faciles à comprendre ou compréhensibles par tous.

### La proposition de thème que vous avez choisie


Décrivez en quelques mots (mais de manière compréhensible) le thème que vous avez choisi pour votre travail de diplôme sur une ou deux feuilles A4 au maximum, en respectant la grille ci-dessous.

- Expliquer pourquoi ce thème a été choisi
- Décrire la démarche de votre travail de diplôme
- Une brève description de la société/entreprise/produit ou service
- Quels sont les groupes cibles et les objectifs visés ?

La direction des examens décide, jusqu'à la confirmation de l'admission, du thème proposé et donne éventuellement un bref commentaire ou des suggestions sur le thème choisi et son contenu. La direction des examens se réserve le droit de refuser un sujet ou de demander des informations supplémentaires sur le travail prévu pour prendre sa décision.

Un guide détaillé sur la forme et le contenu de l'élaboration du travail de diplôme leur a déjà été remis par l'intermédiaire des instituts de formation.

### Note :

Le travail de diplôme sert uniquement à l'examen et à l'attribution des notes. Tant la direction de l'examen que les expert-e-s s'engagent à ne pas utiliser, sous quelque forme que ce soit, les connaissances ou le matériel de base du travail de diplôme.

Le/la soussigné(e) s'engage à payer la totalité des frais d'examen de CHF 3'390 jusqu'au délai d'inscription - 30 novembre 2023.

**Coordonnées bancaires**

Banque Avera, IBAN : CH53 0685 0610 6798 9512 6, Titulaire du compte : Prüfungskommission.

Par ailleurs, vous confirmez par votre signature que vous n'avez pas encore réalisé de travail sous quelque forme que ce soit sur le thème choisi pour votre travail de diplôme et que vous l'élaborerez de votre propre chef.

En s'inscrivant à l'examen, le candidat accepte que ses nom et prénom, son lieu de résidence au moment de l'examen ainsi que l'année de l'examen soient publiés en cas de réussite de l'examen. Si la candidate ou le candidat ne le souhaite pas, elle ou il est prié(e) de révoquer son consentement par écrit.

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Annexes à l'inscription**

1. Copie intégrale des certificats de fréquentation d'écoles spécialisées et de cours spécialisés ainsi que d'autres certificats professionnels (certificat de capacité, etc.), dans la mesure où ils sont pertinents pour l'admission.
2. Copie complète de tous les certificats d'activité pratique, dans la mesure où ils sont pertinents pour l'admission.
3. Eventuelles décisions préliminaires concernant l'admission.
4. Copie de la preuve de paiement des frais d'examen

**Partie intégrante de l'inscription :**

Règlement des taxes

Règlement d'examen

Guide d'examen

Guide du travail de diplôme